

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 31/020/2007 – ÉFAI

1<sup>er</sup> octobre 2007

Action complémentaire sur l'AU 198/07 (MDE 31/009/2007 du 3 août 2007) et ses mises à jour (MDE 31/014/2007 du 13 août 2007 et MDE 31/017/2007 du 4 septembre 2007) – Détention au secret / Craintes de torture / Préoccupations pour la santé

## YÉMEN

Hassan Ahmed Omar Baoom (h), 66 ans  
Général de brigade Nasser al Nouba (h), entre 50 et 60 ans  
Ahmed al Qamaa (h)  
Nasser al Awlaqi (h), environ 40 ans  
Abbas al Assal (h), 42 ans  
Ahmed Omar bin Farid (h)  
Ahmed al Qamaa (h)  
Hassan Baoom (h)  
Fadi Baoom (h), fils de Hassan Ahmed Omar Baoom  
Mohsin al Yazidi (h)  
ainsi qu'au moins sept autres personnes

Nouvelles personnes menacées :  
Hashem Abdullah Yehya Hajar (h)  
Saleh Said Obran (h)

---

Selon les informations recueillies par Amnesty International, le général de brigade Nasser al Nouba et Hassan Baoom sont gravement malades et n'ont pas été autorisés à bénéficier de la prise en charge médicale nécessitée par leur état.

Hassan Baoom aurait besoin de toute urgence de soins médicaux spécialisés. Il a du mal à respirer et souffre d'hypertension, de diabète et d'insuffisance rénale. Il a subi une opération à cœur ouvert en 2006.

Le général de brigade Nasser al Nouba est atteint de troubles cardiaques et de diabète. Il semblerait qu'il soit autorisé à suivre le traitement médicamenteux dont il a besoin, mais pas à être hospitalisé comme il le devrait. Il lui est maintenant permis de recevoir des visites régulières de ses proches, mais son avocat n'a visiblement pas encore pu le rencontrer.

Le 30 septembre, un autre détenu est mort après s'être vu refuser une prise en charge médicale. Cet étudiant, Hashem Abdullah Yehya Hajar, était maintenu en détention depuis près de cinq mois. D'après certaines sources, il était soupçonné d'avoir apporté son soutien à Hussain Badr al Din al Huthi, ayatollah zaïdite tué en septembre 2004 lors d'affrontements avec les forces gouvernementales. Ses proches ont indiqué à maintes reprises aux autorités qu'il avait besoin de toute urgence de soins médicaux pour traiter une maladie chronique du foie et d'autres affections, mais il n'a été conduit à l'hôpital que quand il est tombé gravement malade, le 29 septembre, vers 21 heures. Il est mort huit heures plus tard.

Hassan Baoom et neuf autres détenus (nombre à confirmer), parmi lesquels se trouvaient ses trois fils Fadi, Salem et Fawaz, ont été jugés le 29 septembre dans la ville d'Al Mukalla. Ils étaient accusés d'avoir organisé des manifestations sans autorisation. Le tribunal a ordonné qu'ils soient tous libérés sous caution à l'exception de Hassan Baoom, mais le parquet a fait appel de cette décision et ces hommes ont été placés à l'isolement et au secret, une situation qui les expose au risque d'être torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Leurs familles se sont vu refuser l'accès à leur lieu de détention lorsqu'elles leur ont apporté de la nourriture pour l'*iftar* (dîner de rupture du jeûne quotidien du ramadan).

Le général de brigade Nasser al Nouba et Hassan Baoom font partie d'une dizaine de prisonniers d'opinion détenus à la suite des manifestations pacifiques organisées depuis le mois d'août par d'anciens soldats de

l'armée du sud dans plusieurs villes de cette partie du Yémen. Ces derniers soulignent avec préoccupation qu'ils ne bénéficient pas du même traitement que les militaires du nord du pays au niveau de l'emploi, des salaires et des retraites. Le président Ali Abdullah Saleh a promis de répondre à leurs revendications, mais Amnesty International ne dispose d'aucune information détaillée à ce sujet.

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

La plupart de ces anciens soldats faisaient partie de l'armée de l'ex-République populaire démocratique du Yémen (RPDY). Après la réunification du pays en 1990, les troupes de la RPDY (sud du Yémen) et de la République arabe du Yémen (RAY, nord du Yémen) ont été rassemblées en une seule armée, celle de la nouvelle République du Yémen. Cependant, à la suite de la guerre civile de 1994, de nombreux soldats de l'ex-RPDY ont été renvoyés. Ces anciens militaires, ainsi que ceux qui appartiennent encore à l'armée actuelle, se sont plaints de discriminations par rapport aux soldats qui avaient fait partie de l'armée du nord.

### **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- priez instamment les autorités de prendre les mesures nécessaires afin que le général de brigade Nasser al Nouba et Hassan Baoom soient conduits sans délai à l'hôpital pour y être pris en charge comme il se doit ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que toutes les personnes arrêtées à la suite des manifestations d'anciens soldats en août et septembre soient protégées contre toute forme de torture ou de mauvais traitements et qu'elles soient autorisées à être régulièrement en contact avec les avocats de leur choix et leurs proches, ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;
- demandez leur libération immédiate et inconditionnelle si ces personnes sont détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion ;
- déclarez-vous préoccupé par les informations selon lesquelles Hassan Baoom a été battu lors de son arrestation, et demandez que soit conduite dans les meilleurs délais une enquête indépendante à ce sujet.

### **APPELS À :**

#### Président de la République :

His Excellency General 'Ali 'Abdullah Saleh  
President of the Republic of Yemen  
Sana'a  
République du Yémen

**Fax :** +967 127 4147

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

#### Procureur général :

His Excellency 'Abdullah al-Ulufi  
Office of Attorney General  
Sana'a  
République du Yémen

**Fax :** +967 137 4412

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Procureur général,*

#### Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Dr Rashid Muhammad al-'Alimi  
Ministry of Interior  
Sana'a  
République du Yémen

**Fax :** +967 1 332 511

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

#### Ministre des Droits humains :

Her Excellency Houda 'Ali 'Abdullatif al- Baan  
Ministry for Human Rights  
Sana'a  
République du Yémen

**Fax :** +967 1 444 838

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Madame la Ministre,*

**COPIES** aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 11 NOVEMBRE 2007. APRÈS, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.